

QUELQUES NOUVELLES DU CE

février 2016

Présents pour la CGT : Carole Herbin (Reims), Sergent Angélique(Nancy), Debraye Isabelle (Amiens), Portales Claire (Besançon), Igier Annabelle (Reims), Bouillon Olivier (Nancy), Christophe Steiner (Strasbourg), Cyril Pinato (filière Strasbourg), Carpentier Laurence (Lille)

Représentant syndical : Thierry Chauffour (Besançon).

✓ APRES LE TEMPS DE LA REFLEXION VIENT CELUI DE L'ACTION

6 mois après l'arrivée de Delphine Ernotte-Cunci à FTV, la CGT s'interroge sur le choix de notre chaîne de s'être séparé de Julien Lepers sous prétexte de renouvellement des présentateurs, pour d'un autre côté recruter Claire Chazal, pas vraiment un nouveau nom, et qui en plus vient du privé. La CGT s'inquiète aussi de la suspension de Thalassa pendant plusieurs semaines, pour revenir à l'antenne avec une ligne éditoriale consensuelle alors qu'il s'agissait d'un des rares magazines soulevant de grandes questions environnementales. A la question du rachat de Newen (principal co-producteur des programmes de FTV) par TF1, et de ses conséquences sur la pérennité de nos programmes phares dans ce contexte, la direction de la filière a répondu que par exemple le contrat actuel sur « Plus belle la vie » courrait jusque fin 2017, et qu'au moins jusqu'à cette date ce programme ne serait pas remis en question.

Sur le projet de chaîne « toute info FTV », la directrice Delphine Ernotte-Cunci a annoncé en CCE vouloir prendre 10 ans d'avance sur les autres chaînes, mais la CGT, même si elle soutient fermement ce projet, redoute que FTV tente de faire une pâle copie de BFM, avec une explosion des métiers, avec des « journalistes-monteurs » et des « monteurs-un peu journalistes mais pas trop quand même », au lieu de penser une nouvelle façon de faire de la télévision toute info. Pour la CGT s'orienter vers une chaîne toute info en pensant avant tout à des économies d'échelle sur nos métiers serait une erreur stratégique, mortifère pour nos emplois, et tragique pour notre crédibilité au sein du PAF. (cf. **Liminaire**)

Les élus CGT se sont aussi inquiétés de la disparition dans d'autres pôles de FTV de postes de Délégués Régionaux d'ex « petites régions ». La direction du pôle Nord-est nous a assuré que pour l'instant elle souhaitait maintenir ces postes, nécessaires à son organisation éditoriale et organisationnelle.

✓ POINT ANTENNE

PAE :

Sur l'ensemble du pôle, les audiences des PAE ont été bonnes en ce début d'année 2016. A noter le succès des audiences de l'Enduropale diffusé en NPCP, avec une moins bonne audience en Picardie.

De manière générale, Sophie Guillin, la coordinatrice éditoriale du pôle, nous a expliqué que plus la zone de diffusion était large, plus il y avait un risque sur les audiences. En effet, il existe d'énormes différences dans les habitudes de consommation de la télévision d'une région à l'autre, tant sur les créneaux, que les thématiques, ou sur la concurrence des autres médias. Toutefois, FTV étant une télévision de service publique, la direction préfère faire le choix d'exposer des contenus qui pourrait être concernant pour une partie des téléspectateurs, quitte à avoir des audiences faibles que de ne prendre aucun risque et diffuser à minima, sans faire de demande de décrochages régionaux exceptionnels.

Une PAE exceptionnelle est prévue le 1^{er} juillet pour la commémoration de la bataille de la Somme en présence de la reine d'Angleterre. Didier Cagny est le référent pour cette opération et il a fait une demande de décrochage exceptionnel pour toutes les antennes du pôle. S'emparer de ce créneau de diffusion restera à la discrétion de chaque délégué régional, mais Sophie Guillin le préconise fortement. Le décrochage du matin sera piloté par France 2, et l'après midi par notre pôle.

Émissions Matinales :

Les demandes de décrochage supplémentaires sur les semaines de vacances scolaires des autres zones que la zone B ont été acceptées par la direction centrale. Les élus s'en réjouissent car depuis que cela est entré dans les usages, ces périodes ont été couronnées d'une bonne audience, et le projet éditorial n'en est que plus cohérent. Il est encore trop tôt pour que la direction transmettent aux élus du CE les synthèses d'audience du pôle de ce début d'année.

La case documentaire de 52min :

Initialement positionnés sur la case du samedi après-midi, leurs diffusions se fait depuis la rentrée de janvier sur le créneau du lundi en 2^e partie de soirée après le soir 3. Ce transfert de créneau est difficile, on est dans une baisse globale de l'audience

Magazines :

Après les vacances de Pâques, il y aura une inversion de grille pour le Nord-Pas de Calais et la Picardie le dimanche : « Dimanche avec vous » sera diffusé à 11 :30.

Le nouveau magazine économique « In situ » diffusé un mercredi /mois depuis janvier, et avec des contributions des pôles, affiche une audience inférieure dans

notre pôle que dans les autres. Pour l'instant, les antennes de Lorraine et d'Alsace ont participé à leur fabrication. Le montage est validé par le Délégué de Marseille, Bruno Le Dref, qui est également le coordinateur éditorial de l'émission. Les journalistes posent leur voix avant de rentrer, et le mixage se fait sans le monteur ni le journaliste à Paris par une boîte privée (2P2L), ainsi que les synthés. Les plateaux sont demandés à la filière production mais dans des conditions dénoncées par les élus : un réalisateur qui fait aussi office de cadreur, captation avec des canon 5D alors que la filière dispose de moyens de bien meilleure qualité, des réglages d'ISO élevés (ce qui attaque encore la qualité des images) pour ne pas mettre en place de lumière alors qu'il y en a disposition. Les équipes de la filière ont fait état d'un travail à la va-vite avec par contre des temps de déplacement très long. Certains sujets se sont vus coupés au moment de l'élaboration de la bobine finale avec plateaux. Les élus se sont étonnés de ces méthodes de fabrication, et sont curieux d'avoir d'autres retours des prochains numéros.

Place que prendront les grandes régions sur les JT :

Depuis un an la philosophie c'est prendre un sujet parmi d'autres, le choix est laissé à la sagacité des DRA ou des rédacteurs en chef.

Pont de l'ascension :

Chaque DR décidera d'enregistrer ou non d'avance les LVEL et matinales. Les élus pensent que les DRA choisiront, plutôt, une non diffusion des matinales et des locales, économies obligent.

Fin grille de diffusion avant passage en mode « été » :

Dernier « in situ » : le 1^{er} juin

Dernier week-end : 18-19 juin

Dernier « enquête de régions » : 22 juin

Dernière matinale : 24 juin

Locales : un projet « été » est en cours d'élaboration à Boulogne sur mer.

Reprise de grille après été :

Soit le 29 août, soit le 5 sept (la rentrée scolaire étant le 1^{er} septembre).

Nous avons aussi largement abordé la question de la consommation numérique de nos programmes. Une commission nouvelles technologies se réunira prochainement pour faire un état des lieux des sites web du pôle NE.

Pour l'instant nos audiences numériques sont mesurées par le nombre de visites et de pages vues. Des outils sont en développement pour mesurer notre audience numérique plus précisément.

Lors de notre CE de janvier, Stéphane Bigata notre expert Secafi a insisté sur le fait que nous devons valoriser notre production web. Nos antennes sont avant tout sur me premium mais également numérique, si l'on veut être reconnu comme tel il faut pouvoir quantifier le volume d'articles publiés.

En janvier, le site de France 3 Alsace compte 439 000 visites pour 686 000 pages vues, c'est le deuxième meilleur mois depuis plus de 3 ans.

En Champagne, 479 000 visites pour 759 000 pages vues

En Lorraine, 311 000 visites pour 656 pages vues

En Bourgogne, 432 000 visites pour 632 000 pages vues
 En Franche-Comté, 447 000 visites pour 775 000 pages vues
 En Picardie, 504 000 visites pour 892 000 pages vues
 En Nord-Pas de Calais, 2 millions 96 mille visites pour 3 millions de pages vues.

Lors que la commission des nouvelles technologies nous aurons les chiffres sur Facebook.

Comment les internautes arrivent sur nos contenus web :
 À 36% par les moteurs de recherches (surtout Google), à 30% par les réseaux sociaux (surtout facebook), à 15% directement, et seulement à 1% par le site de FTV.

Même si une refonte de nos sites internet est à l'ordre du jour, la direction pense que cela n'est pas primordial : il vaut mieux bien référencer nos contenus, puisque les internautes ne nous arrivent pas par le biais du site.

Peut-on connaître nos « audiences » en replay sur pluzz ?

Pas pour l'instant, mais c'est un point intéressant, il faudra voir avec la direction centrale si on pourrait les avoir un jour. Il est possible déjà de mesurer le clic « revoir le 19/20 » sur pluzz, qui fait partie des 20 pages les plus lues sur cette application.

Sophie Guillin nous a présenté un projet de réflexion éditoriale ambitieux qui émane uniquement de notre pôle : comment pourrait-on « faire mieux » sur notre traitement de l'info ?

Pour cela, la direction du pôle a choisi 7 chantiers de réflexion, soumis aux 7 Délégués régionaux. Elle a demandé à chacun de s'emparer d'un de ces chantiers et de le proposer aux salariés de son antenne, de constituer des groupes de travail de salariés volontaires (tout salarié : cadres, journalistes, techniciens, docs etc.) qui réfléchiraient à la question en mars et avril, puis en ferait une restitution aux autres antennes, à la direction artistique de FTV, à FTVEN, et responsables de la future chaîne toute info. Le « choix de chantier » de chaque DR sera révélé cette semaine.

Les 7 chantiers éditoriaux :

- Quel conducteur pour un journal régional ?
 Ou comment sortir du lancement + sujet 1min40+ lancement + sujet 1min40 etc.
- Quels nouveaux codes de mise en image ?
 Décor, plateau, cadrage, infographie (quelle manière d'amener de l'infographie dans le JT)...
- Comment produire une information régionale originale et inédite ?
 « Sans copier systématiquement la presse quotidienne régionale », « quitte à résilier les abonnements » a lancé Sophie Guillin sur le ton de la boutade.
- Le numérique peut-il devenir le premium ?
 Pour l'instant nos sites se calquent sur le journal télé. Est-ce qu'on inverse ? Jusqu'où ? Avec quels moyens ? Nous situons nous dans une politique d'offre ou de demande ?
- Quelles nouvelles écritures pour les reportages ?
 Voulons-nous continuer à faire les mêmes sujets, 100 fois ? Sous quel format ? Quelles alternatives ? Le traitement ?
- Une locale à grande échelle : Une antenne régionale est-elle une « antenne locale » à plus grande échelle ?

Avons-nous les mêmes problématiques qu'une antenne locale ? Tant sur la diffusion que sur les questions éditoriales ?

- comment travailler avec une chaîne toute info ?

Voulons-nous nous inscrire dans un rapport client/fournisseur ? Que dans 1 sens ? Cette question dépendra bien sûr du projet éditorial de cette chaîne (que du breaking news ou autre chose ?)

✓ **FILIERE PRODUCTION / REORGANISATION ET ACTIVITE (CF.CR)**

Arnaud Ségur a informé les élus de la réorganisation du service RH de la Filière :

Madame Anne-Emmanuelle Arrossamena a quitté l'équipe et est remplacée par Patricia Ferrera qui gèrera la formation individuelle.

Virginie Laberthonière va quitter également l'équipe fin avril début mai, le poste est en consultation.

Sur l'emploi :

Comité de mobilité : Laurent Vindevoghel, adjoint au chef de centre à Lille est missionné en tant que responsable du site de Lambersart durant l'absence de Brigitte Michel.

Mobilité d'Emilie Nisse qui rejoint le site de Grenoble en tant qu'organisatrice d'activités côté réseau.

Départ de Jean-Luc Desmond, responsable vidéographie remplacé par Franck Pucques à compter de lundi 29 février.

Plan de charge 2016 :

La Post prod restera en 2016 sur le même standard que 2015 avec le renforcement de la post prod images.

La filière conserve ses 32 fictions en 2016 dont 8 fictions pour le site de Lille.

L'activité de la Vidéo Mobile sera, elle, très légèrement en baisse par rapport à 2015, nous informe la direction. On s'en serait douté, la commission a souligné que rien que pour le car de Lille il totalisait, en 2015, 18 semaines sans aucune activité.

Afin de conserver de l'activité, les personnels se mobilisent et n'hésitent pas à s'investir sur d'autres cars, parfois même à des tâches subalternes.

L'activité des Equipes légères est revue à la baisse en 2016. En 2015 elles ont été frappées par un manque d'activité récurrent, les différentes chaînes du groupe refusant leurs services et ne jouant pas le jeu, ce qui fait que seulement 75% d'activité a été réalisé par rapport au prévisionnel. La direction a décidé de partir sur cette base pour 2016 au lieu de trouver des solutions pour maintenir de l'activité.

Divers :

Les élus ont rappelé que le poste de machino à Strasbourg, acté dans le préavis de sortie de grève, n'était toujours pas pourvu. La direction tente de nous rassurer ; elle allait le mettre en consultation, mais elle ne nous a pas dit quelle année.

Les élus se sont inquiété de l'avenir de « Plus belle la vie » suite à des parutions dans la presse. La direction assure, de FTV maintenant le même niveau d'activité pour cette année.

En cours, des discussions sur le rachat par TDF du site de Lambersart ; la direction affirme qu'il n'est pas question de faire déménager la filiale.

✓ **ACTIVITES SOCIALES**

Une commission activités sociales du pôle s'est tenue le 19 janvier 2016.

Les points suivants ont été abordés et sont développés dans le **compte rendu ci-joint** :

- Détachements aux commissions activités sociales
- Locations proposées par le pôle
- Subvention culture
- Location de camion
- Billetterie du pôle
- Subvention pour épanouissement personnel
- Voyage pôle 2017

✓ **QUESTIONS DIVERSES**

Redéfinir la notion de volontariat

La mobilité dite de mission pour renfort ou remplacement temporaire doit se faire sur la base du volontariat.

Cette modalité de l'Accord d'Entreprise du 28 mai 2013 (Article 3.12 page 28 de l'accord) est-elle respectée dans le pôle Nord-est ?

Nous avons entendus dire que si l'émission pour laquelle est rattaché la mission est diffusée sur l'antenne, la mobilité n'est pas assujettie à du volontariat pour le personnel de cette antenne. Cela n'est pas acceptable et ne correspond pas au fond dans laquelle l'accord a été écrit et signé. Qu'en est-il ?

Pour la direction, on ne peut pas laisser quelqu'un en sous activité si la personne ne souhaite pas la mission, la direction demande de poser des RTT ou des récup mais si c'est pour une émission mutualisée on a pas le choix, les refus ne sont pas acceptés.

La direction redéfinit la notion de volontariat : on doit être volontaire mais si ton antenne ne te donne pas de boulot on t'envoie ailleurs.

Seulement la mobilité est définie par le contrat de travail, les élus considèrent qu'il est inadmissible que l'on passe outre la notion de volontariat et dénonce un manque de dialogue. La notion d'équilibre vie professionnelle et vie personnelle est à revoir.

Les élus pour leur part saisiront les instances compétentes pour faire parler la loi.

Haro sur les secrétaires?

Lors d'une remarque faite à la direction sur l'absence d'information sur le changement de structure du service organisation de Strasbourg, une journaliste de la coalition Snj-Cfdt s'insurge sur le fait qu'il y ait dorénavant une cinquième secrétaire dans ce service.

"Si les tâches administratives l'emportent, maintenant, sur le cœur de métier qui est de faire de la télévision, on est tombé bien bas..." ose-t-elle.

Quel mépris pour cette profession pourtant si indispensable au fonctionnement de l'entreprise ! Sans les secrétaires, pas de contrat, pas de paie, pas de frais de mission donc... pas de journaliste.

On s'attaque aux administratives déjà tellement mises à mal ces dernières années. Et demain ce sera le tour des techniciens ? Avec la poly compétence, plus besoin de monteur, de scripte, de documentaliste, d'OPS, d'infographiste pendant que l'on y est!

Il est plus que temps de se serrer les coudes plutôt que de ce livrer à ce corporatisme archaïque.

Prochain CE : 18 mars.

Prochain CCE : 7 et 8 avril.

Vos élus **cgt** se tiennent à votre disposition

Propos liminaire CGT au CE France 3 pôle nord-est du 26 février 2016

Voilà 6 mois que Delphine Ernotte est aux commandes de France Télévisions. Et après le temps de la réflexion vient celui de l'action. Tant mieux. Toutefois certaines décisions nous laissent perplexes. On demande à Julien Lepers de s'en aller. Certes il a dépassé l'âge légal de la retraite. L'objectif est peut-être de rajeunir la chaîne. Bien, mais dans le même temps on embauche avec un très gros salaire Claire Chazal, estampillée TF1 depuis 1991 et qui n'incarne plus vraiment la fougue de la jeunesse. Où est la logique ?

Thalassa, émission emblématique de la chaîne et du service public n'a pas été programmé pendant plusieurs semaines. Pourtant amarrée en plein Paris la péniche Thalassa subit une terrible tempête. Son retour est annoncé mais pour une diffusion événementielle, une PAE de luxe mais lisse, plus consensuel qu'autrefois lorsque les journalistes osaient parler pollution et droits de l'homme. Il est vrai qu'aujourd'hui la rédaction ne réalise plus que 35% des sujets.

« Le cinéma de minuit », même si la direction s'en défend aujourd'hui a bien failli disparaître, seule une mobilisation importante l'a sauvé pour l'instant.

N'oublions pas dans cette trop longue liste les menaces sur « Plus belle la vie » après le rachat de Newen par TF1.

Que se passerait-il si ces programmes devaient disparaître ? Par quoi seraient-ils remplacés ? Et avec quelles conséquences sur l'audience dont on sait qu'elle est un élément fondamental de notre pérennité.

Car dans le même temps l'information ne se porte pas au mieux à France 3. Delphine Ernotte finalise l'absorption fusion de la rédaction nationale par France 2. Là-aussi on sait que les JT nationaux de France 3 ont un public fidèle qui apprécie la déclinaison de l'information du local au national. Malheureusement on ne peut plus dire à l'international puisque les équipes ne vont plus à l'étranger. S'attaquer aux JT nationaux c'est aussi mettre en danger l'audience des JT régionaux dans une période où le moins que l'on puisse dire est que la création de grandes régions administratives ne les a pas renforcés. Bien au contraire.

Comment ne pas voir dans toutes ces décisions un affaiblissement de notre chaîne malgré le discours rassurant à Paris comme ici à

Strasbourg.

Dans ce tableau quelque peu sombre, la chaîne tout info, projet phare de Delphine Ernotte pourrait apparaître comme une raison d'espérer. Depuis le début, la CGT soutient fermement ce projet, considérant que le service public ne peut rester à l'écart de ce nouveau besoin évident d'un flux permanent d'informations. En CCE Delphine Ernotte annonçait vouloir prendre dix ans d'avance sur la concurrence. Ce que nous savons sur l'avancement à marche forcée du projet nous fait craindre le pire. Attention de ne pas prendre dix ans de retard en faisant de cette chaîne info une pâle copie de la télé « low cost ». La « BFMisation » des esprits a-t-elle contaminé France Télévisions ?

Nous continuons, à la CGT, de défendre une offre innovante, une véritable alternative aux chaînes privées. On sait combien le robinet d'info peut être déstabilisateur, voire anxiogène sans hiérarchisation pertinente et mise en perspective de l'actualité. Et pour cela il faut une mobilisation de tous les personnels. Et que chacun soit dans les meilleures conditions pour bien faire son métier. Or, la chaîne tout info sera aussi l'occasion d'un laboratoire grandeur nature de confusion des genres : journalistes-monteurs, monteurs un peu journalistes, pas trop quand même. Des perspectives inquiétantes pour l'emploi et que confirment le book des métiers, un document de prospective qui envisage des polycompétences à tous les étages de l'entreprise. Il est évident que les régions seront concernées.

Polycompétences plus fusion des régions, voilà le cocktail possiblement magique pour de gigantesques économies d'échelle mais mortel pour nos emplois et la crédibilité de nos éditions.

Enfin et pour revenir à la chaîne tout info, elle ne se fera pas sans une implication active des régions. Et pas seulement, comme ce fut le cas lors du dramatique accident de bus dans le Haut-Doubs le 10 février dernier, pour fournir des images exclusives au national.

Si la contribution des régions doit se limiter à ça, ce serait nier et fragiliser encore un peu plus ce qui fait la force de notre entreprise, son réseau.

Compte rendu de la commission Filière Production du pôle Nord – Est du 09 Décembre 2015

Etaient présents à la réunion

Pour la Direction : M. Michael Friederich
M. Arnaud Ségur
M. Raouf Chaïbi

Pour la Commission : M. Claude Framery
M. Thomas Lagache
M. Cyril Pinato
M. Christophe Van Mullen
M. Philippe Cornet

Etait invité : M. Richard Madragore

Ordre du jour : 1- Plan de charge 2015

- Equipes légères
- Infographie
- Post production
- Vidéo Mobile
- Régie Fly
- Sonorisation
- Fictions

2- Emploi

3- questions diverses

Après de nombreuses relances la direction de la Filière nous a accordé une date de réunion mi-décembre. La commission fait remarquer à la direction l'opacité et le manque de communication à propos de la Filière sur son nouvel organigramme RH et a exprimé le souhait de fixer dès à présent les dates pour les réunions à venir. La direction nous informe qu'elles seront proposées en Mars, Juin et Octobre 2016.

Nous n'avons pas eu de documents concernant le plan de charge pour l'étalonnage et la sonorisation.

Pour commencer M. Raouf Chaïbi nous a informés du regroupement des activités filière production au sein de la PGA(Planification Générale des Activités) et la Filière Production.

La direction se félicite d'avoir pu internaliser près de 400 jours de planification depuis 2010 (création de la PGA), en récupérant certaines émissions, tels que « Harry » - « Thé ou Café » - « Envoyé Spécial », en s'appuyant sur le pacte de recours aux moyens internes de production. De plus l'enregistrement de « La grande librairie » se fait avec les cars de la filière remplaçant dorénavant la régie fixe privée de la société AMP qui était implantée à Valin.

La PGA(Planification Générale des Activités) a été mise en place en Avril 2010, elle regroupe des personnes de sensibilités différentes qui ont entre 2011 et 2012 développé des outils de planification afin d'optimiser les moyens internes (toutes les activités Siège, équipes légères, post prod, montage).

Les pôles d'activités de La Filière ont, en Juin 2015, été intégrées à la PGA ce qui permet, tout en ayant un regard sur les besoins des productions, d'avoir une vision globale des productions possibles à FTV, pour éviter que les clients n'aillent produire leurs émissions ailleurs et pouvoir ainsi préserver, de manière générale, l'activité au sein de la société France Télévisions.

Par conséquent, cette mutualisation des compétences humaines et la planification des besoins en matériels, vont rationaliser les appels d'offres et réduire sensiblement les coûts de production.

Réorganisation au sein des Ressources humaines de la Filière

La direction nous informe d'une réorganisation du Service des Ressources Humaines au sein de la Filière. La réorganisation du service RH est composée de quatre personnes :

- 1 RH M. Arnaud Ségur

- 3 IRH : Mme Anne Emmanuelle Arrossamena, Mme Emilie Roger et Mme Virginie Laberthonnière.

La direction nous indique de même que Mme Arrossamena changeant de poste dans les mois qui viennent. Anne Emmanuelle Arrossamena a été remplacée par Patricia Ferreira. Virginie Laberthonnière continue d'avoir la gestion des sites de Lille, Nancy et Strasbourg pour le pôle Nord Est.

La direction tient enfin à préciser que le plan de Formation 2016 qui n'a pas encore été validé par le siège, ne pourra pas être présenté dans cette commission. La direction ne donne pas de calendrier, se réservant le soin de s'ajuster à la demande de l'instant, en fonction des demandes et des évolutions dans le renouvellement des équipements.

Plan de charge 2015

Les Fictions

Le retour aux huit Fictions est maintenant confirmé.

Pour parfaire ses moyens la Filière renouvelle le parc d'éclairage Fiction, un effort qui témoigne du souhait de produire en interne.

Equipes légères

Les équipes légères sont frappées par un manque d'activité récurrent, les différentes chaînes du groupe refusent nos services et ne jouent pas le jeu.

De plus, d'autres émissions suppriment des électriciens ou des OPS sur des tournages en équipe légère. Par conséquent cette baisse de production remet en cause de façon drastique les renouvellements de postes.

La Direction reste optimiste avec des « nouvelles pistes »

- Valisette 4 Caméra
- Utilisation de Steadicam

Et se projette plus loin dans des plans quinquennaux, vers un avenir meilleur !

La vidéo-mobile

La vidéo mobile subit directement les effets de la conjoncture économique avec une réduction des captations de spectacles en tout genre.

Le Car de Lille totalise à lui seul 18 semaines sans aucune activité, ceci est en partie lié à sa vétusté comme son prédécesseur de Strasbourg avant son renouvellement ; une préretraite en sorte !

Afin de conserver de l'activité, les personnels se mobilisent et n'hésitent pas à s'investir sur d'autres cars, parfois même à des tâches subalternes pour certains.

La direction nous assure que l'année 2016 devrait être une bonne année avec 50 journées supplémentaires de tournages liées à la ré-internalisation d'émissions au sein du groupe FTV.

La Régie Fly

La Régie Fly assure une activité en complément des cars et a remplacé en urgence le car de Lille qui a été interdit de stationner, suite aux attentats, à proximité du Carreau du Temple afin d'y enregistrer l'émission « 170 ans de la SPA » à Paris.

En 2016, elle couvrira les Jeux Olympiques de Rio.

L'infographie

Carton plein pour l'infographie avec 1576 jours! L'activité a été au rendez-vous grâce à l'obtention de l'appel d'offre pour les élections et s'ouvre vers de nouveaux horizons. Toutefois les élus s'étonnent de l'absence de nouveaux contrats CDI dans cette activité compte tenu du nombre important de jours de CDD.

La Direction, quant à elle, pense qu'il serait imprudent d'en augmenter le plan de charge.

La post Production

L'activité est stable pour la post-production de Lille.

Les élus alertent la Direction sur la pénurie d'étalonneurs aguerris afin de pérenniser l'activité.

Le planning de post-prod pour janvier à Strasbourg ne montre pas une grande activité, la Direction affirme que ce serait lié au changement de Présidence de FTV et que les émissions ne sont pas encore définies.

L'emploi

Arrivée à Lambersart

M. Ali Boudjaoui a intégré l'équipe du CAR de Lille.

Mme Laurence Grandremy a remplacé Mme Brigitte Michel, responsable de site de Lambersart dans le cadre d'un détachement qui s'est achevé le 5 février dernier.

Départ du site de Lambersart

Mme Faustine Ségoni-Séгур est planificatrice pour la VM à la PGA.

M. Virgil Nisse a obtenu un poste à la Vidéo-Mobile de Lyon.

Arrivée à Nancy

M. Arnaud Gauchard Technicien d'Exploitation Vidéo & Audiovisuelle

Les postes de machiniste pour Lille et Strasbourg ne sont toujours pas comblés. Les équipes regrettent que la Direction impose des candidats qui ne correspondent pas au profil souhaité par les chefs d'équipe (Dossiers contentieux).

La priorité donnée aux personnes ayant des dossiers contentieux ne semblent pas, pour la direction, être la solution idéale (refus de changement de région pour certains, promiscuité pour d'autres).

Philippe Cornet

Président de la commission Filière



Compte rendu commission activités sociales du pôle NE du 19 janvier 2016

Présents : Carole Herbin, Claire Portales, Muriel Bessard (audio), Laurence Carpentier, Annabelle Igier, Vial Eric, Cyril Pinato, William Maunier, Eve Fritzinger, Jacqueline Marchand, Najed Mounine, Michelle Millet (audio)

1/ Détachements aux commissions activités sociales :

Depuis la négociation sur les moyens des IRP, nous avons un certain nombre d'heures contraint pour faire fonctionner les commissions du CE et en particulier les commissions activités sociales.

Les commissions font l'objet d'une demande de détachement auprès de la directrice des ressources humaines et sont assorties d'une feuille d'émargement à signer pour que l'on puisse comptabiliser les crédits d'heures.

Cependant, certaines feuilles n'ont jamais été retournées ce qui entrave la bonne gestion de nos crédits d'heures.

Pour fluidifier cette gestion, nous demandons donc, dorénavant de ne faire qu'une seule demande de détachement par date.

La feuille de présence devra être retournée avant toute nouvelle demande de détachement. Aucune nouvelle demande ne sera prise en compte si une feuille de présence est en attente de retour.

Attention, les personnes détachées doivent impérativement faire partie de la commission activités sociales de l'antenne concernée. Les autres encadrants de sorties ou autres devront poser des congés, RTT ou récup.

Pour info pour les transferts colos il est préférable de louer une voiture (en la réservant en téléphonant au service Colonies du CI-ORTF) car elle ne sera pas soumise au forfait des 100 km.

2/ Locations :

Châtel est complet toute la saison d'hiver, il reste une semaine de disponible fin avril mais nous n'avons que très peu de réservation pour cet été. Il est probable que nos collègues qui viennent de poser leurs souhaits de congés attendent l'arbitrage avant de réserver. Un bilan sera réalisé en fin d'année sur l'ensemble des deux saisons, hiver et été, pour déterminer les conditions de reconduction du contrat.

Nous ne reconduisons pas le mobil home du Val d'Authie, près de la Baie de Somme, cette année. Par contre il y a peut-être la possibilité de louer ponctuellement celui réservé aux personnes à mobilité réduite (à confirmer).

Les offres de locations « Goélia » ont été lancées en janvier, et se remplissent peu à peu. Il reste quelques appartements au Tréport et Etretat pour Pâques. Idem pour l'été prochain en Normandie et en Corse.

L'offre qui propose 12 destinations au choix hors juillet-août est également très appréciée.

3/ Subvention culture :

La subvention culture est une subvention de **25%** du montant de la participation à un événement culturel ou sportif en France ou en Europe. Elle est limitée à la composition du foyer (cf. avis d'imposition). Cette subvention est versée, sur remise du ou des billets dans la limite de 50€ annuels.

Les membres de la commission ont relevé le montant de cette subvention culture à **70€ par an**.

Cependant, aucun chèque inférieur à **5€** ne sera délivré. Le salarié pourra attendre de cumuler ses droits avec un autre billet.

4/ Location de camion :

Dans 3 antennes du pôle, un camion avait été acheté dans le passé et mis en location au profit des collègues de ces antennes.

Dans certaines autres antennes une subvention était accordée pour la location d'un camion n'appartenant pas à l'antenne.

Mais cette subvention est considérée comme un avantage en nature par l'URSSAF et doit être soumis à cotisations sociales. Nous ne pouvons donc pas, dans ces conditions, continuer à donner une subvention.

5/ Billetterie pôle :

La billetterie pôle a démarré en mai 2015 et fonctionne très bien. Nigloland, Eurodisney, Nausicaa et Amnéville sont des parcs très prisés, et aucun abus n'a été constaté sur les demandes. Quelques problèmes de paiement ont été constatés : les salariés concernés devront désormais payer leurs billets d'avance.

La billetterie est accordée en fonction de la composition familiale (cf. avis d'imposition) + **1**. Les collègues y ont droit deux fois par an en plus des offres proposées par leur antenne.

La commission a décidé d'élargir ses offres en y ajoutant Europapark, le plus grand parc d'attractions d'Europe, à la frontière allemande. Les salariés seront avertis par mail de cette nouvelle offre ainsi que du prix proposé.

6/ Epanouissement personnel :

La subvention pour épanouissement personnel était une subvention accordée par la direction et par mesure d'économie, elle a été supprimée. Depuis 2015, la commission ASC du pôle a repris cette subvention à son compte avec de nouvelles règles (cf. mode d'emploi).

Elles sont revues lors de cette commission afin d'améliorer l'utilisation de cette subvention.

Un mode d'emploi sera diffusé auprès des salariés par mail du CE.

Le budget prévisionnel de 20.000€ a été respecté.

Les plafonds seront de 150€ pour un stage collectif et/ou individuel, il n'y aura pas de limite de stages mais les plafonds devront être respectés.

Une participation des stagiaires sera systématiquement demandée. Les stagiaires en seront informés lors de l'envoi du devis.

Avant tout accord préalable un devis sera demandé avec la liste des participants (nom, prénom).

Le devis sera à adresser à Laurence Carpentier avec copie à la trésorière Annabelle Igier. La trésorière vérifiera les droits des salariés et leur enverra le cas échéant une facture.

Le devis devra être validé avant le début du stage.

Le CE paiera la totalité de la facture au prestataire organisant le stage, par virement bancaire. Aucun remboursement au salarié ne sera effectué.

7/ Voyage pôle :

Un voyage pôle devrait être organisé pour le printemps 2017 avec au moins deux dates, une pendant les vacances scolaires une hors vacances scolaires.

Les recherches de devis ont commencé pour un séjour à New-York.

En cas de trop fortes demandes, des règles de priorité devront être établies.



Subvention pour stage d'épanouissement personnel 2016 CE FTV pôle Nord-est

Définition :

Sont concernées toutes les formations qui se distinguent de la formation professionnelle (Plan de formation France Télévisions, CIF, CPF...) et qui participent à l'épanouissement personnel des collaborateurs.

Les stages sont réalisées hors temps de travail et sont réservées exclusivement aux salariés du pôle Nord-est (CDI ou CDD de plus de 60 jours de travail l'année précédente).

Mode d'emploi :

* Le budget épanouissement personnel, d'un montant cette année de 20 000 euros, finance en priorité des stages collectifs (à partir de 2 stagiaires). Le CE reverra chaque année la possibilité de reporter ou pas cette subvention.

* Ces stages seront pris en charge dans la limite du budget. Chaque antenne ayant son propre budget en fonction de son effectif, une fois que le budget est épuisé aucune nouvelle demande de stage ne sera prise en charge. Une répartition du solde du budget pourra être faite en fin d'année entre les antennes.

* Les stages sont de deux types : les stages collectifs proposés par les commissions activités sociales des antennes ou sur proposition des collaborateurs et les stages individuels à l'initiative des collaborateurs.

* Les stages collectifs sont privilégiés mais les subventions seront plafonnées à **150€** par personne.

* Les stages individuels sont subventionnés à hauteur de **150 €** par collaborateur pour l'année 2016.

* Ces stages feront systématiquement l'objet d'une participation financière des salariés.

- * Les collaborateurs pourront cumuler plusieurs stages dans les limites fixées
- * La subvention épanouissement personnel ne rembourse aucun stage de type permis de conduire (moto, voiture, bateau, avion...).
- * Les stages ne doivent pas se substituer aux actions de l'Association Sportive ORTF (pour connaître les actions de l'AS ORTF il faut se connecter sur le site US ORTF)
- * Le collaborateur devra faire parvenir le devis, au responsable de la commission emploi/formation, Laurence Carpentier ainsi qu'à la trésorière Annabelle Igier, avant le démarrage du stage.
- * Pour une plus grande rapidité de traitement, le devis et facture seront transmis, par mail.
- * Après accord de la secrétaire et de la trésorière, le CE FTV pôle Nord-est établira un bon de commande et réglera, directement, par virement, l'organisme de formation dès réception de la facture et du RIB.
 - **La facture devra être au nom du CE FTV pôle NE, il sera aussi précisé le nom du ou des collaborateurs concernés. La trésorière vérifiera les droits des salariés et leur enverra le cas échéant une facture, en cas de dépassement des plafonds autorisés.**

A noter :

Toutes les factures devront, impérativement, comporter les mentions obligatoires suivantes :

- N° TVA intracommunautaire
- N° SIRET
- Adresse et N° de téléphone de l'entreprise de formation
- Si l'organisme n'est pas soumis à la TVA, la facture doit contenir la formule suivante « organisme Non soumis à la TVA, article 293B du Code Général des Impôts »
- RIB avec numéro d'IBAN

Toutes factures incomplètes ou erronées ne seront pas prises en charge par le Comité d'établissement pôle NE.

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE DIRECTEMENT AU SALARIE.